

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET**

SÉANCE DU 25 MARS 2021

N°2021-03-25-3

L'an deux mille vingt un, le 25 Mars à 17 heures, le Conseil Municipal de la Ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Complexe Sportif au Beausset, conformément au décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire, à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, notamment son article 6 relatif à la tenue des assemblées délibérantes, et au décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire modifié, notamment son article 1 portant gestes barrières, sous la présidence de Monsieur Edouard FRIEDLER, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Étaient présent(e) s : Le Maire- Danielle SERRES- Hervé THÉBAULT – Ludivine CORTY – Laurent CAULET – Claude BLOIS – Bruno VADON – Denis WILLAERT- Gérard PERRIER- Alain LEMOINE – Christian CARTOUX – Marc RAMUS - Rachida AMAR – Marie VIDAL MICHEL - Raphael FIORUCCI – Alexandra LOTHMANN – Arnaud DOT - Claude ALIMY - Philippe MARCO - Laurence AUDIFFREN BOUSAHLA – Richard CAMUS

Étaient représenté(e)s : Sandrine HORNUNG pouvoir à Danielle SERRES – Patricia LOMBARDO pouvoir à Alain LEMOINE – Cathy CANDAU pouvoir à Ludivine CORTY – Fabien BAUDINO pouvoir à Bruno VADON – Lise GABUS pouvoir à Claude BLOIS - Julia NEGRONI pouvoir à Alexandra LOTHMANN – Clivy RIDE VALADY pouvoir à Claude ALIMY.

Était absent(e) : Michèle SALLES

3. Budget Primitif 2021

Monsieur le Maire, présente au Conseil le projet de budget primitif de la commune pour l'année 2021 et commente ce document chapitre par chapitre.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif de la Commune pour l'année 2021, tel qu'annexé à la présente, qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement (dépenses et recettes)	:	11 231 683,57 €
Section d'investissement (dépenses et recettes)	:	3 623 210,27 €
Total	:	14 854 893,24 €

Le Conseil Municipal délibérant, après avoir entendu l'exposé,

Arrête le Budget Primitif de la Commune pour l'exercice 2021 tel que présenté dans la maquette (selon la nomenclature M14) annexée,

Approuve ledit budget par chapitre tel qu'annexé.

Votes :

Adopté par : Edouard FRIEDLER – Danielle SERRES – Hervé THEBAULT – Ludivine CORTY – Laurent CAULET – Claude BLOIS – Bruno VADON – Sandrine HORNUNG – Denis WILLAERT – Gérard PERRIER – Alain LEMOINE – Patricia LOMBARDO – Cathy CANDAU – Christian CARTOUX – Marc RAMUS – Rachida AMAR – Fabien BAUDINO – Lise GABUS – Marie VIDAL MICHEL – Raphael FIORUCCI – Alexandra LOTHMANN – Julia NEGRONI – Arnaud DOT – Claude ALIMI – Clivy RIDE-VALADY

Contre : Philippe MARCO – Laurence AUDIFFREN BOUSAHLA – Richard CAMUS

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Edouard FRIEDLER

